

## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 06 Avril 2023**

L'An Deux Mil Vingt-Trois, le 6 avril à 18 Heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Olivier COULON, Maire.

Etaient présents : M. Olivier COULON, M. Nicolas DESANDERE, M. François DECOOPMAN, Mme Nathalie MIEZIN, M. Vincent FORTIN, M. Sébastien LENOIR, M. Pascal MARECHAL formant la majorité des Membres en exercice.

Absents : M. Régis VAN DE KERCKHOVE ayant donné pouvoir à M. François DECOOPMAN, M. Axel VAN LOOY ayant donné pouvoir à M. Sébastien LENOIR, M. Serge MINERVINI ayant donné pouvoir à M. Pascal MARECHAL, Mme Aurélie MARECHAL ayant donné pouvoir à M. Nicolas DESANDERE, Mme Laetitia WATTIER ayant donné pouvoir à Mme Nathalie MIEZIN, Mme Nelly VEGA absente excusée.

Monsieur Vincent FORTIN a été élu secrétaire de séance.

N° de la délibération	Objet	Décision
2023-07	Budget 2023	<b>FAVORABLE</b> à l'unanimité
2023-08	Vote du taux des taxes <b>Le Conseil Municipal ne souhaite pas augmenter le taux des taxes pour l'année 2023</b>	<b>FAVORABLE</b> à l'unanimité
2023-09	Subventions aux associations 2023	<b>FAVORABLE</b> à l'unanimité
2023-10	Travaux d'entretien de la voirie communale confiés à la Communauté de communes du Plateau picard pour l'année 2023	<b>FAVORABLE</b> à l'unanimité
2023-11	Sonomètre pour la salle des fêtes	<b>FAVORABLE</b> à l'unanimité
2023-12	Délibération prescrivant la révision allégée du PLU et définissant les objectifs poursuivis ainsi que les modalités de la concertation <b>Extension du projet de constructions communal en zone NJ afin de permettre sa faisabilité technique et financière. Définition d'Orientations d'Aménagement et de Programmation sur le secteur.</b>	<b>FAVORABLE</b> à l'unanimité
2023-13	Questions diverses <b>devis pour la remise en état de la voirie au Plesseret, chemin N°8</b>	<b>FAVORABLE</b> à l'unanimité
2023-14	Délibération précisant les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée du PLU <b>Modification des emplacements réservés : ajustement et création. Ajustement du règlement écrit</b>	<b>FAVORABLE</b> à l'unanimité

**Le Maire,  
Olivier COULON**



MAIRIE DE FOURNIVAL  
(OISE)